

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **13 Décembre 2022**

Délibération n°2022-MAIRIE-047

L'an deux mil vingt-deux, le treize du mois de décembre à 19h00 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela

Absents excusés : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, COULET Philippe (pouvoir à RIBIERE Ludovic), DURET Laëtitia (pouvoir à Carole NARDINI), LECOURT Didier, PRATLONG Maxime, VOLPELLIERRE Stéphanie

Mme BOUNOUA Houassilla a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 8

Convocation
le :
06/12/2022

ARTICLES	NOM	AUGMENTATION CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENTATI ON RECETTES	DIMINUTION DE RECETTES
FONCTIONNE MENT					
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	300			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		-300		
INVESTISSEM ENT					
213	CONSTRUCTIONS		-300		
2803	FRAIS D'ETUDES				-300

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Pour copie conforme

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20221215-2022-MAIRIE-047-AI
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022